Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique

Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève

Band: 47 (1993)

Artikel: telier Les botanistes et le nouveau défi environnemental

Autor: Clerc, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-895429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

175° anniversaire du Jardin botanique de Genève

Colloque international sur le thème

Nature et Jardins botaniques au XXIe siècle

Genève — 2-4 juin 1993

Les botanistes et le nouveau défi environnemental

M. Alain CLERC

Directeur du Centre des Nations Unies pour l'assistance environnementale d'urgence et du Bureau d'information sur les changements climatiques

Les Conservatoire et Jardin botaniques se sont développés dans un terreau bien propice au début d'un siècle qui sera pourtant caractérisé plus tard comme celui de la révolution industrielle. Genève, en dépit de sa tradition académique dans le domaine des sciences exactes et naturelles n'empruntera pourtant pas la voie des grandes cités industrielles. Le genevois aurait-il été plus proche de la nature que ses congénères alémaniques? Vraisemblablement pas. Peut-être fut-il moins pragmatique et plus conservateur. Eduqué dans le respect de la foi, nourri de lectures bibliques avec leurs multiples références à la nature, raisonneur mais peu frondeur, il trouva dans la botanique un subtil compromis, presque un art de vivre, un engagement discret et sans incidence dans une science, a priori, innocente et inoffensive qui le mettait à l'abri des grands débats politiques qui bousculèrent au siècle passé toute l'Europe patricienne.

Sous l'aile protectrice de l'auteur des "Rêveries du promeneur solitaire", le Genevois, loin du brouhaha des nouvelles machines industrielles, allait donc sillonner les chemins des monts voisins pour établir son herbier un peu comme d'autres de ses compatriotes accumulaient les deniers dans un souci d'épargne et de gestion efficace caractéristique au début du XIX e siècle des élites de ce nouveau canton helvétique. Cette ambivalence n'est pas pure coïncidence. Elle est la marque d'autres citoyens illustres de la cité de Calvin. Pictet de Rochemont ne fut-il pas diplomate et agronome et Augustin Pyramus de Candolle n'allait-il pas dédier un genre de légumineuses appelé "Pectetia" à la mémoire de son ami et physicien M. A. Pictet?

Les temps ont changé, un décideur arpentant en son temps libre les sentiers environnants pour collecter quelques espèces rares paraîtrait bien incongru aujourd'hui. Les cent-soixante-quinze ans qui correspondent à l'histoire du Jardin botanique ont en effet profondément altéré toutes nos références. Industrie oblige, il s'agit aujourd'hui d'optimaliser, de maximiser, de rationaliser, de réduire les coûts, tout un vocabulaire qui conditionne nos vies et nos mœurs. Le botaniste n'appartient plus à ce peloton des gens qui comptent et des élites qui gagnent. L'apparition du secteur tertiaire à Genève greffé sur les fondements de notre système industriel ne changera guère à l'affaire. Le Genevois tout en remisant sa foi va perdre peu à peu ses penchants pour la nature. Heureux dès lors, qu'en dépit de ses bouleversements profonds, nos botanistes et leur jardin aient survécu. Car l'on peut se demander, à la fin de ce premier millénaire et de ce siècle étourdissant, si nous ne nous engageons pas vers une nouvelle étape de l'histoire du monde. Il ne s'agit pas bien sûr de contempler le passé avec un engouement romantique. Le début du XIX^e siècle tout occupé fut-il à la collecte d'espèces rares avait ses tares et ses lacunes que notre développement économique sut surmonter. Mais il avait des références que nos rêves de grandeur ont cru pouvoir occulter. Il n'est pas étonnant que ces références resurgissent au moment même où le moteur de notre croissance se grippe. La nature soumise par l'homme, au nom de la modernité et, de ce fait, si souvent malmenée se rappelle à notre conscience. Ce n'est pas une coïncidence non plus si ce rappel a été plus vivement ressenti dans cette Europe du Nord, souvent protestante, qui fut aussi le berceau de plusieurs mouvements botanistes. Un peu comme si un certain besoin d'honnêteté dans les affaires exigeait que l'on prenne des nouvelles de cette vieille parente, la nature, presque oubliée durant près de deux siècles consacrés, voire sacrifiés au développement industriel.

Face à l'écologie, car c'est sous ce vocable que resurgit la nature, les positions apparaissent bien figées. Il serait vain et ce n'est pas ici le lieu de trancher. Constatons simplement le phénomène en soulignant cependant l'ambivalence qui lui est apparemment attachée et nourrit parfois, avec une curieuse ironie du sort, jusqu'au débat littéraire en y impliquant indirectement et involontairement, j'espère, un illustre citoyen de Genève, Jean-Jacques Rousseau. L'écologie, science de l'avenir ou résurgence du passé. Le botaniste qui au siècle passé s'est attaché à composer son herbier pour échapper peut-être aux profondes questions existentielles qui allaient secouer le siècle se retrouve involontairement au milieu d'un nouveau débat. Il lui sera vraisemblablement difficile, cette fois-ci de ne pas se compromettre. Etre botaniste est-ce donc un acte de foi dans l'avenir ou une volonté de préserver le passé? L'engagement du botaniste contient-il une critique passéiste de la modernité ou contribue-t-il aux dépassements de structures fondées sur une vision restrictive de notre évolution limitée aux seuls critères du développement industriel. Les économistes qui déterminent nos comportements et réactions évoquent la nécessité d'ajustements conjoncturels ou structurels. N'y aurait-il pas lieu d'envisager des ajustements naturels ou bioéthiques en redonnant à la nature la place qui lui revient et en demandant aux botanistes d'apporter leur contribution. Lorsque les jardins botaniques tentent en plusieurs lieux une reconversion qui prime l'éducation environnementale, la question mérite d'être posée en particulier à Genève dans cette cité qui aspire à devenir le carrefour de la négociation environnementale mondiale et qui accueille le secrétariat de la Convention mondiale sur la biodiversité.

Curieusement, le défi social le plus radical n'a pas été proclamé par d'irréductibles écologistes adeptes de la "deep ecology" mais par un industriel suisse qui, en étroite coopération avec le Secrétaire général de la Conférence de Rio, M. Maurice Strong, a suggéré en trois mots de "changer de cap". Je ne sais pas si le titre de l'ouvrage de M. Schmidheiny reflète correctement sa pensée profonde mais il n'en reste pas moins que l'interjection subsiste. "Changer de cap" exige la détermination de nouveaux objectifs et à terme une autre société.

Pourquoi donc un tel appel? Une crise aussi sérieuse soit la récession économique qui frappe nos Etats industriels, suffirait-elle à remettre en cause les références qui ont contribué au développement de notre société industrielle. Là encore la question est justifiée. Mais la réponse est malaisée et complexe, car l'interrogation traduit une profonde anxiété qui n'est pas la conséquence de diverses pollutions aussi dramatiques furent-elles pour notre environnement. L'opinion publique n'a pas été simplement mobilisée par les méfaits de l'industrialisation. Il s'agit d'une mobilisation motivée par une interrogation profondément existentielle sur les finalités mêmes de notre développement. Peut-on, en d'autres termes, construire notre avenir/notre bonheur en comptant seulement avec l'efficacité d'un système de gestion dont le moteur essentiel repose sur la maximisation des bénéfices? Notre conception de la modernité peut-elle se satisfaire d'un tel postulat? Et, de surcroît, est-ce une critique de la modernité que de s'interroger sur les finalités éthiques d'un tel système? Dans l'incertitude — et nous vivons une période de doute — nous devrons trouver d'autres références. C'est donc au moment où l'aventure et la découverte d'espaces inconnus se sont terminées, faute de terres à découvrir, que nous semblons intérioriser notre relation à la nature en lui octroyant une nouvelle place dans nos choix politiques, d'où la nécessité d'un "contrat naturel" comme le suggère Michel Serres.

Dans ce "contrat naturel", le botaniste dispose d'une position privilégiée. A la fois gardien du temple et archiviste de notre survie, il est appelé à articuler notre développement futur. Ce n'est pas là un simple retour du passé comme le laisse sommairement entendre Luc Ferry, le nouveau pourfendeur de l'écologie moderne, mais une palingénésie évolutive si vous me permettez cette redondance qui verra vraisemblablement d'autres acteurs émerger à côté des seuls "décideurs" économiques qui conduisent aujourd'hui notre destin.

A cet égard, Rio restera sans nul doute une référence dans l'histoire de nos institutions, une date historique dans notre mémoire collective: le premier Sommet de la Terre.

Stockholm, vingt années plus tôt, avait initié le processus environnemental dans un monde polarisé, dans un climat de guerre froide peu propice aux états d'âmes écologiques. La participation à la conférence avait été assez restreinte puisque plusieurs pays de l'Est et de nombreux pays en voie de développement n'y étaient pas représentés. Stockholm apparaît dès lors essentiellement comme l'initiative des pays industrialisés. Son succès ne fut toutefois pas négligeable dans la mesure où la conférence donna naissance à une nouvelle institution, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement qui sera appelé à devenir ultérieurement le forum privilégié de toute la négociation environnementale. A cette nouvelle institution chargée aussi de la coordination des questions écologiques dans le cadre du système des Nations Unies s'ajoutent l'établissement d'un fonds et l'adoption d'une série de principes (26 principes) qui constituent aujourd'hui la base juridique de tout l'échafaudage réglementaire environnemental.

Rio endosse et couronne cette démarche et lui apporte l'aval de l'ensemble de la communauté internationale. L'environnement gagne au Brésil ses lettres de créances et une reconnaissance diplomatique. Il aura fallu vingt ans. Cette remarque ne se veut pas désabusée, elle est simplement indicative du laps de temps nécessaire à la mise en place de nouveaux concepts.

Cela étant, on aurait tort de considérer que rien ne s'est passé entre Stockholm et Rio. Au contraire Rio est l'aboutissement d'une série impressionnante de démarches et de développements.

Au-delà du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (le PNUE) de très nombreux organismes ont contribué à la sensibilisation écologique. Il serait vain de tous les citer mais il serait grave de ne pas mentionner l'OCDE qui fut le creuset de toute la réflexion sur les aspects économiques de l'écologie, la Commission Economique pour l'Europe qui a parrainé la première convention sur la pollution atmosphérique en 1979, le Conseil de l'Europe pour toutes les questions touchant à la protection de la nature, la Commission Environnement et Développement établie par une résolution du PNUE qui a mis en évidence le principe du "développement durable", le G7 qui a introduit l'environnement dans tous ses ordres du jour, en Afrique l'OUA qui a développé des commissions actives dans de nombreux secteurs de l'environnement, la CSCE qui a inclus l'environnement comme une de ses priorités, et ceci sans compter les nombreuses organisations non gouvernementales dont l'action tant au niveau de la recherche que de la diffusion et de la dénonciation a été essentielle à la prise de conscience écologique.

La Conférence sur l'environnement et le développement de Rio doit être considérée dans cette dynamique. En ce sens, elle n'est ni un commencement ni un achèvement, elle est un jalon déterminant dans l'évolution de la pensée écologique. Sa dimension globale, son ambition — le premier Sommet de la Terre — lui confère une signification particulière. Elle s'inscrit également dans un temps historique particulièrement chargé:

- à la fin d'un siècle et d'un millénaire, (une époque propice à la réflexion),
- cinq cents ans après la découverte par l'Europe de l'Amérique du Sud, (cette référence n'est pas sans intérêt dans l'optique de la confrontation Nord-Sud qui ne manquera pas d'intervenir après Rio),
- à la fin d'un antagonisme politique Est-Ouest qui a affecté pendant plusieurs décennies la coopération internationale,
- à l'issue d'une période de très forte croissance dans un certain nombre de pays industrialisés,
- dans un climat d'incertitude économique qui touche l'ensemble des acteurs économiques dans le monde entier,
- à un moment marqué par le retour du sacré et du religieux,
- à une période de nouvelles réflexions sur l'ensemble des politiques de développement suite à ce qu'il convient bien d'appeler un échec dans la politique de coopération au développement,
- à un moment ou les pouvoirs exécutifs dans de très nombreux pays, notamment les pays industrialisés, sont confrontés à une crise de crédibilité et de pouvoir,
- à un moment où d'autres forces cherchent justement à suppléer aux déficiences du pouvoir,
- à un moment où sur le plan écologique, nous sommes confrontés à une globalisation des problèmes environnementaux, notamment suite aux craintes provoquées par la possibilité d'un rapide réchauffement climatique.

La Conférence de Rio ne pourra pas prendre en compte tous ces éléments, ce n'était d'ailleurs pas son mandat, mais il est évident qu'indirectement, involontairement, inconsciemment, l'ensemble de ces références historiques va peser lourd sur les résultats du premier sommet de la Terre.

Le défi de Rio ne réside dès lors pas tant dans l'adoption de nouvelles normes de comportement ou d'accords internationaux que dans la reconnaissance qu'il convient de "changer de cap".

La dialectique de Rio se trouve en effet dans l'interprétation de ces trois mots "changer de cap" comme ils le sont d'ailleurs aussi dans l'interprétation du concept de "développement durable". L'Agenda 21, principal résultat de la Conférence, fruit d'une laborieuse négociation intergouvernementale reflète imparfaitement cette problématique.

Qu'entend-on dès lors par "ce concept de développement durable qui ponctue tous nos discours"? S'agit-il uniquement de stimuler les potentiels créatifs des entrepreneurs, ou faut-il envisager de profonds changements dans nos conceptions économiques, voire nos institutions.

Pour de nombreux économistes traditionnels "l'histoire de l'humanité montre jusqu'à présent une expansion des ressources renouvelables, des solutions de substitution pour les ressources limitées et une progression constante dans les rendements d'exploitation en général". Ils préconisent donc une "avance dans chacune de ces directions" et partent de l'idée qu'une vision claire d'un développement durable est un idéal mobilisateur qui fera advenir les changements nécessaires" et que "si les décideurs conjuguent leurs forces, ... la société surmontera ses inerties et les relations de coopération prendront le pas sur les relations conflictuelles".

Dans cette perspective le "changement de cap" n'est pas un changement de concept mais bien davantage un approfondissement, "un ajustement" de notre réflexion visant à faire évoluer nos schémas de développement vers une société plus écologique. C'est, en ce sens, un appel aux décideurs et en particulier aux acteurs économiques pour une plus grande responsabilité économique. Cette vision ne met d'ailleurs pas en cause le concept de la croissance économique qui reste le moteur indispensable du progrès. Elle ne différencie pas non plus les modes de croissance au Nord, au Sud, et à l'Est. Sur le plan génétique, par exemple, il ne s'agit pas de réduire la consommation mais d'assurer de meilleurs rendements.

Cette approche de certains milieux industriels est sans aucun doute déjà un énorme défi pour nombre d'acteurs économiques. Sa mise en œuvre ne se fera pas sans mal car c'est une chose que d'appeler les acteurs économiques à un comportement plus responsable, c'en est une autre de modifier certains objectifs de développement pour y intégrer plus d'écologie ceci d'autant plus que nous traversons une période de récession, guère favorable à ce type de considération, et que le changement envisagé n'est pas ancré dans une nouvelle morale économique qui se substituerait à l'éthique du rendement qui prévaut aujourd'hui.

Cette approche s'oppose fondamentalement à l'approche d'autres économistes ou d'autres philosophes du développement. Ainsi, par exemple, pour André Gorz, c'est justement "au nom de la modernité même que la modernisation capitaliste et sa religion de la croissance sont critiquables" et il demande de restreindre la domination de l'économie sur les autres sphères d'activités humaines et de déterminer les règles et les limites dans le cadre desquelles la rationalité économique peut et doit jouer.

C'est aussi dans cet esprit que travaille René Passet lorsqu'il propose que les sphères d'activités humaines et de l'économie soient incluses dans une troisième sphère comme les poupées russes: "la biosphère".

Selon un tel schéma les lois de la biosphère s'imposent ou si l'on veut fixent un cadre déterminé et définitif aux activités économiques et humaines.

Cette deuxième approche que l'on pourrait considérer comme une approche alternative ne précise malheureusement pas encore les rapports entre ces différentes sphères et les instruments de contrôle de ces rapports.

Rio n'a pas tranché pour l'une ou l'autre de ces alternatives mais le débat et les différentes interventions des délégués vont indirectement poser ce problème. Nous ne pourrons plus longtemps esquiver ces questions. Plus nous attendons, plus le choix sera difficile.

Les pays industrialisés ont présenté à Rio leur conception d'une saine gestion de l'environnement. Ils ont évoqué certains principes, quelques préceptes mais leur discours ne pourra pas satisfaire les expectatives des pays en développement et même des pays considérés "en transition". Car les discours n'appréhendent pas les mêmes réalités, ils correspondent à une psycho-sociologie de l'écologie qui reste marquée par le "temps occidental".

Les pays en développement dans la situation présente opposent un discours qui est naturellement fondé sur les principes de la croissance classique. Ces pays sont avant tout désireux d'accueillir de nouveaux investissements pour faciliter l'essor de leur économie. A cet égard, ils ne seraient vraisemblablement guère favorables à l'adoption de contrôles environnementaux des investissements. Ils considéreraient de telles démarches comme une "mise sous tutelle", voire la tentative des pays riches de leur imposer un nouvel impérialisme économique.

Quel est dans cette optique le défi de Rio?

C'est bien sûr d'assurer un nouveau dialogue environnemental entre le Nord et le Sud sans oublier les pays de l'Europe de l'Est confrontés à une situation environnementale particulièrement préoccupante.

Ce dialogue est incontournable et ne se réalisera véritablement qu'au terme d'une prise de conscience écologique fondée sur la reconnaissance d'un avenir commun, d'un "commun futur".

Mais nous devons en convenir, nous sommes encore loin du compte. Nous restons, au Nord, aggripés à nos privilèges et aux principes qui ont conduit le développement de notre économie. D'une certaine manière, les pays en développement en revendiquant souvent avec force une croissance rapide s'inspirent des mêmes principes.

Les pays de l'Est sont d'une certaine manière — très théorique — dans une situation favorable dans la mesure où, tirant les conclusion de l'échec du "socialisme réel", ils sont à la recherche de nouveaux modes de développement. Il est toutefois peu probable que la situation dramatique de leur économie leur permette d'engager une réflexion approfondie sur les avantages du développement durable.

Rio, d'une certaine manière, va essayer de contourner l'écueil, de dégager quelques principes communs en vue de possibles convergences. La réflexion suscitée par la préparation de ce sommet permettra toutefois de décanter les positions de chacun et en particulier les positions respectives des pays du Nord et du Sud.

Il y aura vraisemblablement une double lecture à faire des différentes prises de position. C'est dans cette deuxième lecture que réside véritablement le défi de Rio. La confrontation Nord/Sud qui ne manquera pas d'intervenir n'est pas, en ce sens, nécessairement négative. En lieu et place d'un discours creux et apparemment convergent, il est parfois préférable de clarifier ses divergences.

Rio marquera à cet égard le début d'une nouvelle dialectique. Les modalités de notre interdépendance sur cette terre dépendront de notre capacité à accepter ces défis.